

Publication des localisations proposées et sélectionnées pour le Programme PHARES

Version de septembre 2020

1. Point de situation des mini-réseaux au départ

Lors du lancement du programme PHARES, en septembre 2020, des activités étaient en cours pour le développement des mini-réseaux dans les sites listés dans le tableau ci-dessous. Ce tableau sera actualisé en fonction de l'avancement de l'état de chaque projet :

Projet	Localisation	Etat
PNUD	- Mont organisé - Capotille - Vallières	En construction
Appel d'Offre relatif aux conventions de concession de mini-réseaux de décembre 2018 (RFP 1)	- Borgne - Pilate - Plaisance - Anse à Galets - Pointe à Raquette - Anse à Pitre - Thiotte	En négociation

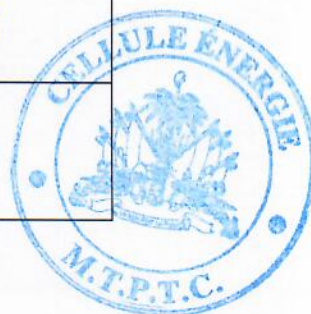
Par ailleurs, les sites desservis par EDH, qui ne sont pas éligibles pour PHARES, sont présentés en annexe.

2. Première étape : Propositions Succinctes [A publier après la réception des Propositions Succinctes]

Suite au groupement de Propositions Succinctes reçues pour la première étape de PHARES et leur évaluation par le comité d'évaluation, les localisations proposées par les candidats et celles qui ont été sélectionné pour avancer à la deuxième étape de soumission des Propositions Intégrales sont listées ci-dessous :

Période	Candidats	Localisations proposées	Localisations sélectionnées
Mois #1 du programme – septembre 2020	[Nom de la firme ou du consortium]	[A lister selon priorités indiquées dans les PS]	[A lister selon résultats d'évaluation]

[Ajouter des lignes additionnelles si nécessaire]



Les Candidats des Propositions Succinctes sont invités à suivre les commentaires réalisés par le comité d'évaluation et soumettre leurs Propositions Intégrales selon les délais approuvés.

Il est rappelé que si une ou plusieurs localisations sont proposées par différents Candidats dans des Propositions Succinctes sélectionnées, les Propositions Intégrales seront évaluées sur une base compétitive lors de la deuxième étape.

3. Deuxième étape : Propositions Intégrales *[A publier quand des propositions passeront dans la deuxième étape]*

La liste de localisations sélectionnées pour la deuxième étape de soumission des Propositions Intégrales et leur état d'avancement est présenté ci-dessous :

Candidats	Localisations sélectionnées	État de Proposition Intégrale
<i>[Nom de la firme ou du consortium]</i>	<i>[A lister selon résultats d'évaluation]</i>	<i>En cours d'élaboration/Validée/Rejetée</i>

[Ajouter des lignes additionnelles si nécessaire]



Annexe : Sites associés à un réseau d'EDH et non éligibles

Réseau	Type de réseau	Communes
Réseau métropolitain	Réseau Régional (14 communes)	- Port-au-Prince - Arcahaie - Cabaret - Delmas - Cité Soleil - Tabarre - Carrefour - Pétion-Ville - Kenscoff - Gressier - Léogane - Croix-des-Bouquets - Ganthier - Thomazeau
Réseau sud-est	Réseau Régional (3 communes)	- Jacmel - Marigot - Cayes-Jacmel
Réseau du nord	Réseau Régional (8 communes)	- Cap-Haitien - Milot - Port-Magot - Limbé - Bas-Limbé - Acul du Nord - Plaine du Nord - Grande Rivière du Nord
Réseau du nord-est	Réseau Régional (9 communes)	- Quartier-Morin - Fort-Liberté - Ouanaminthe - Ferrier - Caracol - Limonade - Trou du Nord - Terrier Rouge - Sainte Suzanne
Réseau de l'Artibonite	Réseau Régional (11 communes)	- Gonaïves - Ennery - L'Estère - Gros-Morne - Grande Saline - Liancourt - Petite Rivière de l'Artibonite - Saint-Marc - Verrettes - Desdunes - Montrouis
Réseau du sud	Réseau Régional (10 communes)	- Cayes - Cavaillon - Saint-Louis du Sud - Camp-Perrin - Maniche



		• Torbeck • Chantal • Saint-Jean du Sud • Arniquet • Port-Salut
Réseau du centre	Réseau Régional (18 communes)	• Hinche • Cerca-Carvajal • Maissade • Thomonde • Thomassique • Pignon • La Victoire • Ranquitte • Saint Raphael • Saint-Michel de l'Attalaye • Marmelade • Mirebalais • Boucan-Carré • Lascahobas • Belladère • Baptiste • Saut - D'eau • La Chapelle
Réseau de Petit-Goâve	Réseau Régional (6 communes)	• Miragoane • Petite Rivière de Nippes • Paillant • Petit-Goâve • Grand-Goâve • Aquin
Réseau de la Grande-Anse	Réseau Régional (1 commune)	• Jérémie
Réseau du nord-ouest	Réseau Régional (6 communes)	• Port-de-Paix • Lapointe des Palmistes • Chansolme • Bassin Bleu • Anse-à-Foleur • Saint-Louis du Nord

